|  |  |
| --- | --- |
| [[1]](#footnote-2) |  |

**Principes généraux**

Ce championnat existe aussi sous la forme d’un défi sur la circonscription de Montivilliers depuis plusieurs années (création de J F Deboos, CPC). Il sera déployé sur les circonscriptions de Lillebonne, de Fécamp, de St Valéry et d’Yvetot.

 Le but du championnat est d’atteindre **280 points** à l’issue des quatre manches composées de 6 épreuves. Les élèves ne doivent répondre qu’à **quatre épreuves par manche**. Chaque épreuve rapporte au maximum 20 points.

Il n’y a pas de classement des participants.

Chaque manche aura les caractéristiques suivantes :

* Les situations doivent être résolues sur une période de 4 semaines
* Chaque manche est composée de six épreuves. Les élèves retrouveront les six mêmes types de situations à chaque manche.
* Une seule fiche-réponse rédigée par la classe où doivent figurer **les réponses à quatre, et seulement quatre, des six épreuves.**

Les manches se déroulent dans les classes, avec l’enseignant de la classe, sans aide de sa part.

**Les manches**

Les enseignants sont libres d’organiser la passation des épreuves dans leur classe. Par contre, une date limite pour l’envoi des résultats est fixée à l’avance. Ces délais doivent être impérativement respectés pour que les résultats puissent être communiqués aux classes dans des délais raisonnables.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Envoi des épreuves** | **Limites d’envoi des résultats** |
| Première manche | Le 12 novembre 2018 | Le 13 décembre 2018 |
| Deuxième manche | Le 7 janvier 2019 | Le 8 février 2019 |
| Troisième manche | Le 11 mars 2019 | Le 8 avril 2019 |
| Quatrième manche | Le 13 mai 2019 | Le 13 juin 2019 |

**Les objectifs généraux du championnat d’Orthographe**

**Préambule**

Fondamentale pour accéder à la maîtrise de la langue écrite, l’acquisition des compétences orthographiques nécessite un enseignement spécifique, progressif et rigoureux, ainsi qu’une pratique scolaire régulière et exigeante pour que nos élèves puissent acquérir l’autonomie dont ils auront besoin tant dans leur parcours scolaire que dans leur vie sociale.

Il est nécessaire de réconcilier les élèves avec l’orthographe, de les doter d’un comportement et d’un raisonnement orthographiques efficaces, et de redonner à l’orthographe sa place de composante fondamentale de la langue écrite, à la croisée des activités de réception et de production.

1. **Pratiquer l’orthographe**

Pour les élèves, il s’agit de mettre en œuvre une démarche de résolution de problèmes orthographiques dans un contexte inhabituel. Ces problèmes ne sont pas conçus dans un but d’apprentissage pur ou d’évaluation. Ce sont des problèmes pour « chercher » et développer une attitude active face aux difficultés orthographiques.

Les épreuves aborderont l’orthographe lexicale et syntaxique.

1. **S’organiser collectivement et travailler en équipe**

C’est la valorisation du travail en équipe : les élèves doivent se rendre compte que, même s’ils peuvent chercher seuls, il est souvent plus efficace de chercher à plusieurs, surtout si les situations sont difficiles.

C’est l’occasion d’apprendre à s’organiser au sein d’une classe avec tous les élèves : comment va-t-on se répartir le travail ? Comment va-t-on recenser les diverses solutions ? Comment va-t-on sélectionner la bonne réponse ? Comment va-t-on gérer le temps ? …

1. **Initier au débat orthographique**

La nécessité de fournir une seule réponse pour toute la classe incite naturellement au débat orthographique : pratiquer l’orthographe, c’est chercher des solutions à des problèmes, mais c’est aussi s’accorder sur ces solutions ; pour cela il faut prouver, argumenter, débattre, vérifier et faire vérifier, chercher à convaincre, s’engager sur la vérité des affirmations qu’on avance, ne pas accepter celles des autres a priori, … Ces activités permettent notamment la mise en place d’ateliers d’orthographe raisonnée.

Pour favoriser ce débat l’enseignant pourra proposer différentes organisations :

* La classe est divisée en plusieurs groupes qui travaillent tous sur la même épreuve. Le débat s’effectuera avec la classe entière ;
* La classe est divisée en un nombre pair de groupes. Chaque épreuve est donnée à deux groupes à chaque fois. Pour une épreuve donnée, le débat s’établira entre ces deux groupes.
* La classe est divisée en groupes. Chaque groupe doit résoudre deux épreuves. Le débat s’établira avec les groupes ayant résolu les mêmes épreuves.
* Etc…
1. **Viser à impliquer tous les élèves**

La tâche est suffisamment ambitieuse pour nécessiter la participation de tous. Le défi vise donc à impliquer tous les élèves, chacun avec son niveau de compétences. Les situations proposées sont de difficultés variées : chaque élève, quel que soit son niveau, doit pouvoir en trouver à sa portée.

1. **Installer des règles différentes dans la classe**

Dans la situation du défi, la recherche des solutions résulte d’une volonté préalable des élèves à s’engager dans cette activité, chacun étant responsable de son investissement. Durant cette phase, l’enseignant est en retrait. La responsabilité individuelle et collective des élèves est totale : elle concerne le choix et la résolution des épreuves, la validation et la présentation des réponses. La seule aide est celle de ses pairs. Seules les modalités d’organisation relèvent de la responsabilité de l’enseignant.

En aucun cas, l’enseignant n’intervient, pas même pour maintenir la vigilance. Des interventions du type « *Tu devrais te relire*», « *Es-tu certain de l’orthographe de ce mot ?*», sont à exclure.

Son rôle se bornera à organiser, si besoin, le tour de parole lors du débat mais ne devra en aucun cas influencer le choix de la réponse. Une réponse même erronée devra être envoyée.

**Le championnat d’orthographe dans la classe**

**1) Adhésion des élèves au projet**

Avant d’inscrire sa classe à ce défi l’enseignant présente à ses élèves les modalités du défi. Pour ce faire, il dispose d’un certain nombre de documents fournis en annexes sur lesquels il peut s’appuyer.

* présentation générale du défi Orthographe
* déroulement d’une manche pour les élèves de CM1/CM2
* déroulement d’une manche pour les élèves de CE1/CE2

**L’inscription se fera sur le site de la circonscription dans le module animations, rubrique actions spécifiques avant le vendredi 12 octobre 2018.**

**2) Organisation des épreuves.**

Au départ, l’enseignant rappelle le règlement puis distribue à chaque élève les six énoncés. L’enseignant lit les énoncés et s’assure qu’aucune difficulté liée au seul vocabulaire ne subsiste.

*Il ne s’agit surtout pas d’engager à ce moment une phase d’explicitation ou de discussion sur l’aspect orthographique des situations.*

L’enseignant met à la disposition des élèves le matériel autorisé (dictionnaires (classique, synonyme, étymologique), cahiers-outils, …)

L’enseignant organise sa classe selon les modalités définies avec les élèves.

Les modalités peuvent prendre plusieurs formes, par exemple :

* l’enseignant organise dans la semaine un moment spécifique « Défi orthographe »
* l’enseignant propose à ses élèves de travailler sur ces situations lors d’activités relais. La mise en commun se faisant à la fin de la semaine.
* L’enseignant travaille par ateliers tournants. A la fin de la semaine, il propose une mise en commun sur les travaux réalisés dans les différents ateliers.

**La classe donne une réponse unique, rédigée par un élève, pour chacune des quatre épreuves qu’elle a retenues.**

**3) Prolongements envisageables**

Après l’épreuve, l’enseignant peut prolonger l’activité en fonction de ses observations des comportements, des échanges, des procédures et des productions des élèves.

Le Défi Orthographe contribue ainsi à la mise en place de modalités de travail de groupe et à la mise en évidence progressive des règles de prise de décision en orthographe. (argumentation).

Il permet aussi de revenir sur des connaissances orthographiques mal maîtrisées.

Dans cette perspective, lors de la réception des corrections, l’enseignant aidera les élèves à comprendre la solution et à analyser, après coup, leurs comportements durant l’épreuve.

Annexe 1

**Présentation générale**

**Pourquoi participer au Défi Orthographe ?**

* Pour pratiquer l’orthographe en résolvant des problèmes sous une forme inhabituelle.
* Pour apprendre à s’organiser collectivement
* Pour apprendre à défendre un point de vue, à argumenter, à justifier.

**Le déroulement**

* Quatre manches qui se dérouleront dans les classes

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Envoi des épreuves** | **Limites d’envoi des résultats** |
| Première manche | Le 12 novembre 2018 | Le 13 décembre 2018 |
| Deuxième manche | Le 7 janvier 2019 | Le 8 février 2019 |
| Troisième manche | Le 11 mars 2019 | Le 8 avril 2019 |
| Quatrième manche | Le 13 mai 2019 | Le 13 juin 2019 |

**Les points**

* Le but est d’atteindre 280 points à la fin de la quatrième manche.
* Il faut répondre à quatre épreuves par manche.
* Chaque épreuve peut rapporter au maximum 20 points
* Si la classe ne donne pas quatre réponses, on retire 20 points au capital de la classe.
* Il n’y a pas de classement des classes.

Annexe 2

Déroulement d’une manche

**But**

Parmi 6 épreuves proposées, donner les réponses à 4 épreuves et seulement 4 épreuves, sur une période de 4 semaines, pour gagner le maximum de points.

**Matériel**

* Des fiches épreuves ;
* Le matériel personnel et le matériel mis à disposition par l’enseignant ;
* Un seul bulletin-réponse pour la classe.

**Déroulement**

* L’enseignant distribue les énoncés des épreuves et les lit. Il fait expliciter le vocabulaire si besoin. Les élèves disposent de 4 semaines pour répondre à 4 épreuves sans aucune aide de l’enseignant. L’organisation du travail est laissée libre. La durée de recherche n’est pas limitée, seul le respect de l’envoi à l’issue des 4 semaines est exigé.
* Les élèves peuvent se servir de tout le matériel mis à leur disposition.
* L’enseignant invite les élèves à s’organiser pour la rédaction de la feuille-réponse collective. Il favorise et régule les échanges.
* Un élève de la classe remplira le bulletin-réponse.
* La feuille-réponse est envoyée par courriel à l’adresse suivante :

isabelle .dieulle@ac-rouen.fr

1. [↑](#footnote-ref-2)